

FORET COMMUNALE DE REMERING LES PUTTELANGE

VENTE DE MENUS PRODUITS

Le mercredi 13 mars 2019

A l'Auberge Fleurie (Chez Ruschel) à 17h00

Généralités :

Mise en vente de 12 lots de fond de coupe, marqués à la peinture orange. (Plan ci-joint)

Les arbres sur pied d'un diamètre inférieur ou égal à 30 cm, mesure prise à 1,30 m du sol et marqués d'un trait oblique à la peinture rouge sont à couper et font partie des lots.

INTERDICTION de se rendre dans les lots avec des véhicules quels qu'ils soient. Ils doivent être stationnés en bordure de la parcelle et l'acquéreur du lot se rend à pied dans son lot.

Ne sont autorisés à circuler dans les lots, et uniquement par temps réellement sec ou gel, que les tracteurs avec fendeuses et les véhicules destinés à vidanger le bois. Là où les cloisonnements d'exploitation sont matérialisés (lot 6 uniquement), ces mêmes véhicules et dans les mêmes conditions météo, doivent obligatoirement rester sur ces cloisonnements. Tenir compte de ces informations lors de vos estimations de prix !

Débardage par temps sec ou gel.

Vérifier les limites des lots avant de commencer à travailler. En cas de litige, prendre contact avec le service forestier.

ATTENTION AUX « BIL » (bois d'industrie en long, façonnés et marqués à la peinture) dans les lots 10, 11 et 12.

Les lots sont de consistance (surface et volume) très différente afin d'essayer de satisfaire le maximum de personnes. **Il est donc fortement conseillé de bien visiter les lots avant de s'engager**, notamment sur les prix ! Afin de favoriser la biodiversité, **aucun arbre sur pied** vivant ou mort et quel que soit son diamètre **ne pourra être coupé** sans l'accord du service forestier.

Façonnage des arbres et branches sur place en billons de 1m : **interdiction de traîner les troncs.**

Dégager les chemins existants et les fossés, ainsi que les accotements des routes forestières. Vidange des bois par les chemins existants (voir conditions particulières en fonction des lots).

Les enchères vont de **10 € en 10 €** Pour chaque lot se référer aux conditions particulières d'exploitation.

Délai de paiement : **Immédiat à la vente**

Délai de façonnage : **31 juillet 2019** Passé ce délai, les bois non façonnés seront revendus.

Délai de vidange : **31 août 2019 - SI CONDITIONS METEO FAVORABLES**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

M. DORR Maxime, maison forestière d'Audviller - 57430 Le Val de Guéblange

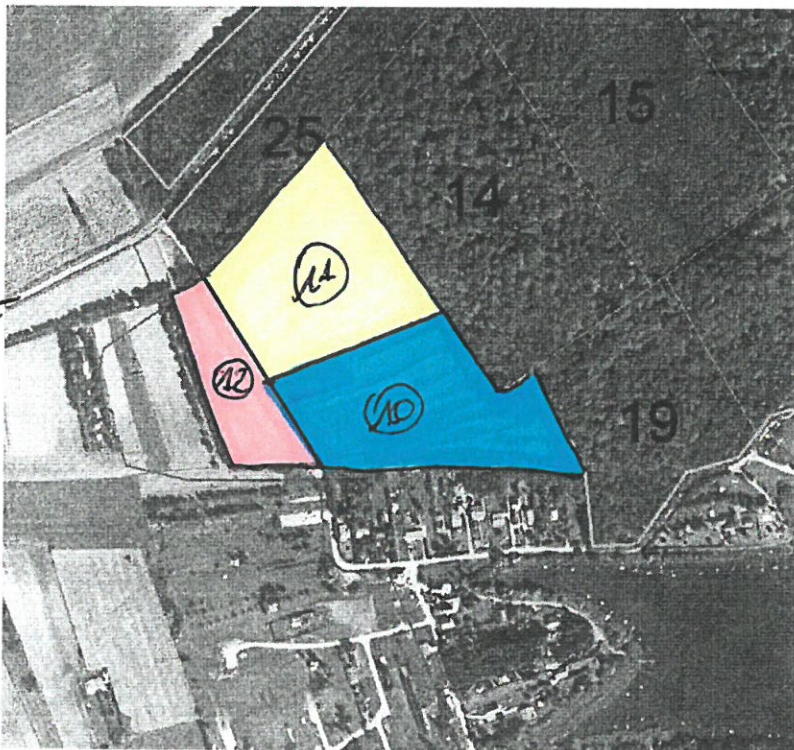
☎ PORTABLE : 06.16.30.74.07



Vers Hilsprich ↙

Mise à prix des lots:

- Lot 1 = 80€
- Lot 2 = 100€
- Lot 3 = 150€
- Lot 4 = 150€
- Lot 5 = 100€
- Lot 6 = 150€
- Lot 7 = 80€
- Lot 8 = 80€
- Lot 9 = 50€
- Lot 10 = 100€
- Lot 11 = 100€
- Lot 12 = 50€



Vers St-Jean Kohrbach ↙